

République Française Département : AVEYRON Arrondissement : Villefranche-de-Rouergue Commune : Vaureilles	<b>ARRÊTÉ</b> N° AR_018_2025
--	---------------------------------

## ARRÊTÉ

### portant Réglementation de l'affichage sur les panneaux d'expression libre

Le maire de la commune de Vaureilles.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L581-13 et R 581-2 et suivants,

Considérant qu'un emplacement doit être prévu et organisé pour permettre l'affichage d'opinion et la publicité relative aux activités des associations sans but lucratif.

#### ARRETE :

Article 1 : l'affichage d'opinion, d'expression libre et la publicité relative aux activités des associations sans but lucratif sur la commune de Vaureilles sont réglementés selon les articles ci-après.

Article 2 : L'affichage d'opinion, d'expression libre et la publicité relative aux activités des associations sans but lucratif sont autorisés sur les panneaux réservés exclusivement à cet effet et installés aux emplacements suivants:

- Salle des fêtes de Vaureilles, 20 rue des douves ;
- Salle des fêtes de Pachins, 13 route de Cournolis ;

Article 3 - Toute infraction à cet arrêté sera réprimée conformément aux textes en vigueur.

Article 4 - Monsieur le Maire de la commune de Vaureilles, les services de la gendarmerie seront chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à M. le sous-préfet et publié conformément aux textes applicables.

fait à Vaureilles le 08 avril 2025

Le Maire  
Claude HENRY



#### DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Dans les 2 mois à partir de la notification le présent arrêté, peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale, et/ou un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.